

VIC infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes,
chers Lagraulassiens,

Nous voilà maintenant au début d'une nouvelle année. Permettez-moi donc de vous adresser tous mes vœux pour cette année 2019 ! Qu'elle vous apporte à vous et vos proches beaucoup de joies, la santé et à de grandes réussites.

La fin de l'année 2018 et ce début d'année sont plutôt houleux pour notre pays. Les mouvements de contestations que nous observons dans nos territoires questionnent, bien évidemment, chacun d'entre nous. Au delà des violences inqualifiables, que je condamne fermement, il est nécessaire de s'intéresser aux racines profondes de cette mobilisation. Le ras-le-bol fiscal existe, les inégalités sociales s'aggravent et malheureusement, aujourd'hui, la fracture territoriale n'a jamais été aussi importante. Tout l'enjeu des prochains mois et des prochaines années sera de réconcilier la France.

Le Président de la République a fait le choix de mettre en place un grand débat national. Dans ce cadre là, nous avons ouvert à la Mairie de Vic-Fezensac, comme dans beaucoup d'autres communes, des cahiers de doléances afin que chacun puisse s'exprimer. Je ne sais pas à quel résultat cet exercice aboutira mais je veillerai, personnellement, à ce que vos attentes remontent et j'espère qu'elles seront entendues.

Bien à vous,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

La petite histoire..... p. 8

Ville de



VIC-FEZENSAC

NOUVEAU conseil des jeunes

En décembre dernier ont eu lieu, au collège de Vic-Fezensac, les élections pour le renouvellement du Conseil des Jeunes. Bravo aux nouveaux élus !



Oceane
BONNET



Clara
CAZES



Mathis
DANIEL



Lucie
ESCOUBET



Chloé
LABERNÈDE



Dimitri
LAFFORGUE



Noélie
OYHANART



Paul
SAUBADU



Simon
VIRGILIO-PIGNON



ACTUALITE municipale

FIN DES TRAVAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE.

Depuis plusieurs années, il existait un problème de capacité et de fonctionnalité au sein du restaurant scolaire. Il devenait également impératif de faire des travaux de mise aux normes dans le bâtiment. C'est maintenant chose faite.

Le chantier a été lancé en juillet et s'est terminé à la Toussaint comme prévu. L'investissement total se chiffre à un peu plus de 300 000 euros. La Municipalité a pu obtenir, sur ce montant, des subventions à hauteur de 70 % grâce à la participation de l'Etat, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental et de la réserve parlementaire de M. Raymond Vall.



Merci à eux pour leur participation dans ce projet essentiel pour la commune et les écoliers.

Depuis début novembre, les élèves et le personnel ont pu réintégrer les lieux et les nouveaux aménagements semblent convenir parfaitement.

Pour rappel, ces travaux ont permis l'aménagement de salles de réfectoire, de créer des vestiaires pour le personnel municipal de l'école et de mettre en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite l'ensemble du bâtiment avec notamment la mise en place d'un ascenseur.

POINT SUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE

Les travaux de la place, suite aux deux phases de concertation et à de longs mois de préparation,



ont débuté en fin d'année 2017. Ils devraient être complètement terminés depuis maintenant plusieurs mois. Malheureusement, si une bonne partie des travaux est finalisée et correspond aux demandes, des malfaçons et des réserves persistent. Des reprises et des ajustements, notamment, concernant l'implantation des potelets, sont prévues. Néanmoins, pour des raisons de procédure d'assurance, les

entreprises n'ont pu intervenir pour le moment.

En effet, une procédure d'assurance est en cours entre l'entreprise STAG et son fournisseur car une partie des enrobés réalisés sur ce chantier n'est pas conforme aux attentes. Leur qualité est déjà altérée. Cette procédure n'engage pas la Mairie de Vic-Fezensac mais la contraint à attendre.

A ce jour, la phase des expertises est quasi terminée. Au printemps, les réserves devraient être levées, la signalétique définitive pourra être installée et les plantations de la bande végétalisée seront réalisées.

TRAVAUX DE SECURISATION A L'ECOLE MATERNELLE

Dans le prolongement des travaux de rénovation à l'école élémentaire, la Municipalité a également réalisé des travaux

de sécurisation à l'école maternelle.

Pour répondre aux dispositions dites « vigipirate » mais surtout garantir aux parents la sécurité de leurs enfants, une grille avec un portail supplémentaire a été

installée à l'entrée de l'école maternelle.

Ce nouveau dispositif permettra aux entrées et aux sorties de se faire de manière plus sereine et protégera les enfants des « va-et-vient » des véhicules.

DEMOLITION DE LA MAISON, RUE DU MAS VIEUX

En fin d'année, la Municipalité a engagé la démolition de la maison située à l'angle de la rue du Mas Vieux.

Cette habitation présentait un caractère dangereux depuis de longs mois. Le jardin, de son côté, n'était pas entretenu correctement. Aussi, les propriétaires ne voulant plus assumer financièrement les

charges d'entretien de ce bâtiment, après discussions avec Monsieur le Maire, ont décidé de vendre ce bien à la Mairie pour un euro symbolique.

La procédure de vente a été finalisée il y a quelques mois. Cela a donc permis à la Municipalité de démolir cette maison afin d'écartier tout danger.

Sur cet espace, la Mairie espère pouvoir rapidement réaliser des aménagements afin de sécuriser le carrefour, créer des places de stationnement supplémentaires tout en préservant une bande d'espace vert.



ETUDE POUR LA RENOVATION DES ARENES.

Les arènes de Vic-Fezensac sont un lieu emblématique de notre commune. Elles exigent, tout au long de l'année, une attention particulière et un entretien régulier.

Néanmoins, aujourd'hui, au delà des différentes interventions ponctuelles des services municipaux, l'état de ce monument impose une réflexion plus large afin de garantir la pérennité de son utilisation.

Aussi, la Municipalité de Vic-Fezensac a lancé les premières démarches en ce sens. Un avis de consultation a été publié, en fin d'année, afin de sélectionner des professionnels pour réaliser l'étude et le chiffrage d'une rénovation des arènes.



EN BREF

DES TABLEAUX DE GUY JOUANIN INSTALLÉS A LA MAIRIE

En décembre dernier ont été installés dans la salle des conférences de la Mairie, des tableaux de l'artiste Guy Jouanin. Décédé en 2014, Guy Jouanin était le plus vicois des peintres colliourencs. Sa femme, Jeanne, a choisi d'offrir une série de six tableaux à la Mairie de Vic-Fezensac en hommage à « l'Amitié et à la Musique » et aux liens qu'entretenait son mari avec la ville.

Le titre de cette œuvre : « La peinture c'est la musique du silence ». Elle n'a été exposée qu'une seule fois au musée de Collioure en 1992. Elle a maintenant trouvé toute sa place à la Mairie. Une inauguration conviviale, en présence de la famille et des amis musiciens de l'artiste, a eu lieu le 8 décembre dernier.

La Municipalité tient à rendre hommage à Guy Jouanin et remercie Jeanne Jouanin pour le don de ces tableaux.

Distribution dans les boîtes aux lettres.

Afin de faciliter les différentes distributions à Vic-Fezensac, que ce soit de la Poste ou encore de la Municipalité, tous les habitants sont priés de bien vouloir indiquer leur nom sur leur boîte aux lettres afin d'éviter des oublis ou des erreurs de distribution.

Merci d'avance.

Aide aux commerçants et artisans.

Dernièrement, le Conseil Municipal a décidé de donner un accord de principe pour répondre, aux côtés de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, à l'appel à projet du FISAC (Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce). Si le dossier est retenu, des aides de l'Etat, de la communauté de communes et de la commune pourront être versées aux commerçants et artisans qui engageront des travaux ou investissements pour améliorer leur établissement. Des informations complémentaires à ce sujet seront communiquées dans les prochaines semaines.

Don de la Maison Bleue à la Commune.

Pierre Arnaud, Président de l'association de la Maison Bleue, est intervenu lors de la dernière réunion du Conseil Municipal en décembre afin de proposer à la commune de Vic-Fezensac de récupérer gratuitement le bâtiment, propriété de l'association. Des explications ont été apportées sur le statut et l'état de l'immeuble. La Mairie devra se prononcer officiellement sur la reprise de ce bâtiment emblématique lors d'un prochain Conseil Municipal.

VOEUX

Chers concitoyens,

selon la tradition, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

La crise que traverse notre pays a mis en évidence certaines difficultés sociales réelles. Nous espérons que 2019 sera l'année de la confiance mutuelle

restaurée et que, tant au plan national que local, les élus et les corps intermédiaires seront à la hauteur des enjeux.

DANS LA HOTTE DU PERE NOEL, UN NOUVEL IMPOT SUR NOTRE TERRITOIRE

En cette période de fêtes, les pères Noël Robert FRAIRET et Michel ESPIE vous offrent la taxe additionnelle à la taxe foncière bâtie !

En effet, c'est lors du conseil communautaire du 20 décembre 2018 que les élus ont voté ce nouvel impôt sur votre prochaine taxe foncière.

- Lors d'une première séance en date du 27/11/2018 : le Président FRAIRET a proposé cet impôt et le groupe d'opposition de Vic a été le premier à réagir et à contester cette proposition.

Certes nous reconnaissons que les compétences de la Communauté de Communes ont été élargies depuis ces dernières années et qu'elle apporte un soutien majeur dans de nombreux domaines sur son territoire.

Mais rien ne justifie cette décision radicale, à cette date, et une réflexion plus poussée aurait dû être menée :

- La Communauté de Communes ne porte pas de nouveau projet majeur qui justifierait cette mesure ;
- Aucun nouveau transfert de compétences n'est à l'ordre du jour ;
- La situation de la trésorerie de la Communauté de communes est saine.

Nous précisons que cette séance s'est déroulée de façon un peu confidentielle puisque la quasi-totalité des élus du groupe majoritaire de Vic étaient absents (12 absents sur 17).

Un vote de principe favorable sur le sujet a été acté avec 4 voix contre de notre groupe.

- Lors de la deuxième séance en date du 20/12/2018 : l'assemblée était plus complète et Mme NETO, vice-présidente, a pris la parole pour contester cet impôt et reprocher à M. FRAIRET le manque de débat au sein de la Communauté de Communes. Nous rappelons à Mme NETO qu'un débat se provoque et que le groupe d'opposition de Vic arrive toujours à faire entendre ses arguments dans toutes les instances où il siège même si c'est difficile.

Par ailleurs, elle a repris nombre de nos remarques pour conclure qu'elle allait S'ABSTENIR sur ce vote. Le groupe d'opposition de Vic lui a expliqué que sur un sujet comme celui-ci, on vote POUR ou CONTRE.

Au final, Mme NETO a voté contre et se gargarise dans la presse locale d'un certain courage politique auquel elle a été fortement poussée par nos soins !

Paradoxalement, M. le Maire de Vic a voté l'impôt, même s'il s'est dit contre lors d'un conseil municipal à l'occasion duquel le groupe avait porté ce sujet au débat dans les questions diverses.

Force est de constater quelques dissensions parmi certains élus Vicois qui au final ont peut-être été réceptifs à nos arguments et ont également voté contre ou se sont abstenus.

Pour toutes ces raisons, le groupe d'opposition a voté contre ce nouvel impôt, les recettes qu'il génère et l'ensemble des budgets qui découlent de cette mesure.

Le tandem ESPIE-NETO avait promis de redynamiser Vic pendant leur mandat. La population de Vic-Lagraulas diminue toujours, selon la Dépêche du Midi du 6 janvier 2019, 3 468 habitants soit -1%. Caramba, encore raté !

VIE associative

CHANGEMENT DE DIRECTION A L'HARMONIE UNION VICOISE

En ce mois de janvier, l'Harmonie Union Vicoise a organisé, comme chaque année, son concert de Sainte-Cécile. En compagnie de la classe d'orchestre de l'école de Musique du Terroir d'Artagnan, du Brass Band



du Gers et de l'Harmonie, le public, venu nombreux pour l'événement, a pu découvrir une palette de sonorités diverse et variée. Un moment particulièrement appréciable.

Cette édition 2019 revêtait également un caractère tout particulier pour l'Harmonie Union Vicoise. Il était le dernier sous la direction de la chef d'orchestre, Nelly Despax. Celle-ci, après avoir dirigé durant près de 18 ans l'Harmonie, a décidé de céder sa place pour se consacrer à d'autres activités musicales et professionnelles. Elle transmet sa baguette à deux jeunes musiciens talentueux, Julie Lamort et Guillaume Ceretto.

La Municipalité de Vic-Fezensac tient à remercier et à féliciter Nelly Despax pour ces années de direction et son dynamisme au service de l'Harmonie Union Vicoise. Une formation qui ne manque jamais de répondre présente pour animer les cérémonies et les festivités de la commune.

L'ACAV RECHERCHE DES BONNES VOLONTES

L'association des commerçants et artisans vicois (ACAV) joue un

rôle essentiel dans la vie communale à Vic-Fezensac. Organisation des marchés de nuit, mise en place d'une semaine commerciale, loto des commerçants... autant d'événements qui suscitent un vif intérêt pour le public et permettent un dynamisme dans la commune.

A ce jour, les membres du Conseil d'Administration de l'association, présidée par Ludovic Rateau, ont choisi de démissionner afin de passer la main à une nouvelle équipe. Toutefois, aucune équipe n'est encore constituée. Toutes les bonnes volontés, artisans, commerçants, sont donc les bienvenues pour aider l'association à se restructurer.



VICinfos 7

LA petite histoire...



Le cinéma à Vic-Fezensac

Merveilleuse invention française de la fin du XIX^{ème} siècle, le cinéma constitue dès le début du siècle suivant une distraction majeure et courue.

A Vic, en ce début de siècle, plusieurs salles publiques ou privées plus ou moins équipées proposent ce divertissement.

Nous trouvons la trace d'une projection de « l'impérial-kinématograph », attraction cinématographique nouvelle en cette année 1908, avec projection à la salle du théâtre (place des Capucins) les samedi 5 et dimanche 6 décembre 1908.

La rue Cassaignolles a le privilège

d'avoir deux adresses : au n°9 de la rue, Madame Aylies, organise des projections muettes ; des petits films qui cassent, mais les spectateurs sont plus patients qu'aujourd'hui ! Les sièges sont rustiques ; contre une place gratuite,

Yvan Labit (1914-2004) fournit des planches posées sur des bidons d'essence. Un phonographe assure le fond sonore et la dame, le commentaire. Sa publicité est effectuée par des avis manuscrits distribués dans les boîtes à lettres.

Dans les années 1920, deux salles concurrentes se disputent la clientèle : Le café Déréthé, aujourd'hui café « les copains d'abord », patronné par la Gaumont et le cinéma Brana, spécialiste de la société Pathé.

Ce dernier, installé sous les arceaux, organise la première séance de cinéma muet le 11 novembre 1911, avec une foule immense (voir photo). Alfred Brana (1881-1955) rameutait les clients avec

une clochette, qui laissera plus tard la place à une sonnette électrifiée dont les anciens vicois ont encore le son dans leurs oreilles.

Avec son fils Paul Brana (1912-1997), ils obtiennent très rapidement le cinéma « parlant » au début des années 1930, éliminant ainsi les autres concurrents. Le cinéma Brana deviendra une véritable entreprise d'exploitation de salles de Cinéma dans six autres villes du département du Gers.

Il était loin le temps où Brana père et fils, avec âne et charretton, écumaient le canton afin de proposer le 7^{ème} art dans les villages alentours.

A la fin des années 1980, l'exploitation de la salle de Cinéma de Vic, comme l'ensemble des autres du département, sont reprises par Ciné 32 après avoir failli fermer définitivement.

Sans les volontés communale et intercommunale, l'équilibre financier de la gestion de la salle aujourd'hui aux mains de l'association « Ciné qua Non » ne pourrait être atteint. En espérant que le public sera encore au rendez-vous durant de nombreuses années.

RETOUR en image



**CEREMONIE
DES VOEUX
2019**

**Mercredi
16 janvier**



Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac
Site : www.ville-vicfezensac.fr
ISSN 2494-5161